

e-MJPM pas à pas

MJPM

Suivez les étapes listées ci-dessous afin d'apprendre à créer, compléter et utiliser votre compte e-MJPM.

1 Découvrez e-MJPM



Avec l'outil e-MJPM, le magistrat peut désormais identifier le professionnel le plus à même d'accompagner la personne à protéger grâce à un référentiel géolocalisé de mandataires et une connaissance affinée des profils et disponibilités de chacun. Ce premier outil interministériel sur le champ de la protection juridique des majeurs alimente également une base de données qui permet d'identifier les profils des personnes sous mesure de protection et d'adapter l'offre des mandataires aux spécificités du territoire. Les agents de la cohésion sociale peuvent ainsi piloter cette politique publique dans des conditions optimales.

Inscrivez-vous et connectez-vous



Pour vous inscrire, rendez-vous sur le lien <https://emjpm.num.social.gouv.fr/inscription> et renseignez l'ensemble des champs demandés.

ATTENTION: merci d'indiquer tous les tribunaux sur lesquels vous êtes agréé(e)s.



Merci d'attendre que votre demande d'inscription soit validée par un membre de notre équipe avant de tenter de vous connecter.



Une fois votre compte validé, connectez-vous sur <https://emjpm.num.social.gouv.fr>

ATTENTION: votre identifiant est l'adresse email renseignée lors de l'inscription.



Pour une meilleure utilisation, nous vous conseillons d'utiliser e-MJPM via les navigateurs web Google Chrome ou Mozilla Firefox.

3 Première connexion



Lors de votre première connexion, vérifiez les informations saisies pendant l'inscription dans l'onglet "Mes informations".

ATTENTION: Merci de bien vouloir indiquer le nombre de mesures totales souhaitées en cliquant sur "Modifier mon profil" afin que vos disponibilités se calculent correctement.



Listez l'ensemble de vos mesures en cours soit:

- En les entrant manuellement une par une (rendez-vous dans l'onglet "Mesures en cours" puis cliquez sur "Créer un mesure"),
- En important un tableau excel listant l'ensemble de vos mesures (rendez-vous dans l'onglet "Importer").

e-MJPM

pas à pas

MJPM

Suivez les étapes listées ci-dessous afin d'apprendre à créer, compléter et utiliser votre compte e-MJPM.

Importez un tableau excel

4



Avant d'importer votre tableau excel listant vos mesures, merci de vous assurer que celui-ci comporte les 9 types d'informations demandées : date de jugement, type de la mesure, code postal, ville, civilité, année de naissance et lieu de résidence du majeur, numéro de dossier, numéro RG de chaque mesure, le tribunal qui a assigné la mesure, le cabinet dont il provient.

ATTENTION: Afin de respecter la loi sur la protection des données, les noms et prénoms des majeurs protégés n'apparaissent pas sur e-MJPM.



Une fois votre tableau correctement complété et mis en page, cliquez sur "Sélectionnez votre fichier" en bas de la page.

ATTENTION: l'importation ne peut se faire qu'une seule fois et ne peut être utilisée pour mettre à jour votre activité.

Mettez à jour votre activité



Validez vos mesures en attendant une fois la notification papier du jugement reçue par voie postale. Celles-ci apparaîtront alors dans l'onglet "Mesures en cours".



Possibilité d'enregistrer manuellement de nouvelles mesures.



Mettez fin aux mandats en validant le motif.



Modifiez les données d'une mesure si nécessaire.



Modifiez le nombre total de mesures souhaitées à tout moment afin de transmettre une visibilité en temps réel de votre activité.

5

Contactez-nous

6



Si vous avez le moindre problème technique.



Si vous avez des questions relatives à l'utilisation d'e-MJPM.



Si vous avez des idées, des retours, des suggestions...



Si vous souhaitez obtenir des informations liées au déploiement d'e-MJPM en France.



support.emjpm@fabrique.social.gouv.fr